



**DISTRICT URBAIN
de FAULQUEMONT**

Terre d'énergies

ENVIRONNEMENT

Politique de soutien :
Le DUF s'engage

“

**Demande de
subvention**

”

*Pompe à chaleur
Panneaux solaires thermiques
Photovoltaïques*

Règlement

Article 1

La Communauté de Communes peut accorder, à toute personne physique ou morale qui en fait la demande, une subvention pour l'installation de panneaux solaires thermiques, photovoltaïques, ou d'une pompe à chaleur, sur un immeuble implanté dans une commune du District Urbain de Faulquemont.

Article 2

Cette subvention est limitée à la fourniture et à la pose de panneaux solaires thermiques, photovoltaïques ou d'une pompe à chaleur.

Article 3

La subvention est fixée au montant forfaitaire de 150 Euros par équipement.

Article 4

La demande de subvention, ci-jointe, est à adresser à : Monsieur le Président du District Urbain de Faulquemont – 1 Allée René Cassin – 57380 FAULQUEMONT.

Elle doit être accompagnée de pièces justificatives suivantes :

- Le règlement dûment approuvé,
- Un relevé d'identité bancaire,
- Une facture acquittée.

Article 5

La subvention ne sera versée qu'après réception du dossier complet.

Article 6

Une vérification de l'installation par les services communautaires peut avoir lieu avant le paiement de la subvention.

Article 7

Un suivi des performances de l'installation subventionnée peut être effectué.

Article 8

Le bénéficiaire de la subvention autorise le District Urbain de Faulquemont à prendre des photographies de l'installation et à les utiliser dans le cadre d'une promotion de ce type d'installation. A cet effet, les services du DUF prendront préalablement rendez-vous.

Nom, Prénom :

Lu et approuvé (mention manuscrite) :

Le :

Signature du demandeur de la subvention :

Mode d'emploi

Le District Urbain de Faulquemont poursuit son engagement en faveur du respect de l'environnement grâce à une politique active de soutien des énergies renouvelables.

Vous souhaitez apporter votre contribution au respect de l'environnement et installer :

Des panneaux solaires thermiques

En vue de produire de l'eau chaude sanitaire avec un chauffe-eau solaire et/ou de compléter votre installation de chauffage.

Des panneaux solaires photovoltaïques

En vue de produire de l'électricité.

Une pompe à chaleur

En vue de remplacer votre système de chauffage.

Le District Urbain de Faulquemont peut vous attribuer une subvention de 150€ pour chacune de ces trois technologies utilisant les énergies renouvelables :

1. Déposez une autorisation d'urbanisme (pour les panneaux solaires thermiques, photovoltaïques et les pompes à chaleur) dans la Mairie du lieu d'habitation où vous projetez de les installer.
2. Remplissez et constituez le dossier de demande de subvention comme décrit dans le règlement et transmettez-le, pour acceptation, à Monsieur le Président du District Urbain de Faulquemont.
3. S'il est complet, la subvention vous sera versée par virement bancaire après réalisation des travaux, sur présentation de la facture acquittée.



Le Service Urbanisme du District Urbain de Faulquemont se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur la constitution du dossier et l'attribution de la subvention.

BUREAUX

*Services Techniques du DUF
Service Urbanisme
5 Avenue Jean Monnet
57380 – Faulquemont*

CONTACT :

*03 87 29 73 80
Urbanisme@dufcc.com*

Lettre de demande

Demandeur :

Nom et prénom :

Adresse :

CP et ville :

Tél :

E-mail :

Monsieur le Président
District Urbain de Faulquemont
1 allée René Cassin
57380 FAULQUEMONT

Objet : Demande de subvention

Monsieur le Président,

J'atteste de l'installation de :

- ☐ Panneaux solaires thermiques
- ☐ Panneaux solaires photovoltaïques
- ☐ D'une pompe à chaleur
- ☐ Installation ne nécessitant pas d'autorisation d'urbanisme. (les services sont à votre disposition pour tout renseignement). Bref descriptif de l'installation + une photographie :

Adresse de l'installation :

- Numéro de l'autorisation d'urbanisme : _____
- Date de délivrance de l'autorisation : _____
- Date de dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux (DAACT) : _____

Je vous adresse, ci-joint, le dossier de demande constitué :

- Du règlement dûment approuvé et signé par mes soins
- D'un relevé d'identité bancaire
- De la facture acquittée

J'ai l'honneur de solliciter l'attribution de la subvention forfaitaire de 150€ par installation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Fait à

Le

Signature